L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN. 18 MARS 1882. 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 18 MARS 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

[EDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Renferme deux feuilletons.

Ventes faites aujourd'hui, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—A la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, résidence cottage confortable dans le 3ème District, près du dépôt du North Eastern R. R. au coin des rues Port et Victoire; propriété rue de l'Esplanade, joli cottage, récemment bâti, au coin des rues Esplanade et Dupré, à proximité des magnifiques résidences de MM. A. E. Bignon et E. Forestier; magnifique résidence au coin des rues Canal et Trémé, attenant à la résidence Moody, et dans un quartier attrayant de la ville; propriété améliorée rue Baronne, attenant aux écuries de Geo W. Leonard, entre Gravier et Union, Premier District.

Fleuve, levées et inondations.

On a toujours regardé les pays arrosés par de grands cours d'eau comme des pays favorisés de la nature, ces grands cours d'eau leur procurant tout à la fois des communications faciles et le transport à bon marché de leurs produits. Ce double avantage existe pour eux en effet, et par cela même les villes riveraines deviennent florin, se développent et s'étendre. Ce n'est pourtant pas toujours le cas. Les trois plus grandes villes du monde, Londres, Paris et Pékin, sont situées sur des ruisseaux si l'on compare les rivières qui les arrosent aux grands fleuves du nouveau monde. Qu'est ce que la Seine, qu'est-ce que la Tamise à côté du Mississippi et de l'Amazone?

Et cependant, nous ne voyons pas d'immenses villes sur les bords de ces grands cours d'eau. Sur le Mississippi, nous en comptons deux qui sont d'une importance respectable, St. Louis et la Nouvelle-Orléans. Il est vrai que ces deux villes commencent seulement leur carrière et qu'on ne sait pas jusqu'où cette carrière s'étendra. St. Louis peut devenir une ville de deux ou trois millions d'habitants et la Nouvelle-Orléans pourrait, avec le temps, en avoir plus encore, mais tout cela est de l'avenir.

En attendant, voici Chicago qui, sans être une ville plus ancienne, les dépasse toutes deux, bien qu'elle n'ait pas à son service un cours d'eau comme le Mississippi. En attendant, voici New York, ville parfaitement située pour le commerce, mais dont les facilités fluviales ne sont rien en comparaison de celles que possèdent St-Louis et la Nlle-Orléans, qui les dépasse toutes. Nous pouvons compter encore Philadelphie, Boston, Baltimore, toutes grandes villes qui prospèrent et s'agrandissent rapidement sans avoir à leur service d'autres conditions que des conditions naturelles les plus ordinaires.

Les grands fleuves ne font donc pas nécessairement les grandes villes, et ces grands fleuves, pour les pays qu'ils traversent, présentent des dangers comme des avantages. Nous le voyons en ce moment par les désastres que cause le Mississippi aux habitants des campagnes riveraines. Pendant qu'ils perdent leurs travaux, leurs plantations, leurs bestiaux, leurs granges, leurs établissements ruraux et toutes leurs provisions alimentaires, les fermiers éloignés du fleuve profitent du temps superbe qu'il fait en ce moment pour agrandir leur exploitation et s'assurer ainsi un revenu plus considérable.

Ils ont pu profiter aussi de l'hiver le plus merveilleux qu'on ait jamais vu pour le travail des champs, et ils sont maintenant à l'abri de tout retour de saison funeste. Ces habitants auront de tout en abondance, et fruits et céréales, quand les riverains du Mississippi, au contraire, ont tout perdu et n'auront rien.

Ce n'est pas une simple inondation que celle qui a désolé et qui désole encore les campagnes de l'Arkansas, du Tennessee, du Mississippi et de la Louisiane, c'est un cataclysme qui dévaste, détruit et emporte tout. Quel contraste avec les campagnes du Texas où les terres sont excellentes sans y être sujettes au fléau des inondations. Très probablement, le Texas fera cette année une récolte de 1,200,000 balles de coton, quand la notre sera peut-être réduite à 300,000. On ne saurait évaluer à moins de 30,000 millions, dit-on, les pertes que le débordement des eaux fluviales aura causées à l'agriculture dans les diverses parties de la vallée.

Et ce n'est pas la première fois qu'un tel désastre est arrivé. L'histoire de la vallée est pleine de ces tristes récits qui nous apprennent que les efforts de l'homme ont succombé maintes fois à la violence des éléments naturels. Comment fera-t-on et que peut-on faire pour mettre les campagnes à l'abri des débordements du Mississippi? C'était bien le moment d'en faire l'objet d'une investigation particulière et de demander à l'assemblée nationale le moyen de contenir pour toujours les eaux du fleuve dans les limites de son lit. C'est ce qu'on a fait aussi, et pas un membre de la délégation de la vallée n'a manqué à ce devoir. Ils étaient sur le point d'abandonner les levées du Mississippi dans la grande question de la navigation fluviale, quand la nouvelle de cet épouvantable désastre a jeté le Congrès dans la stupeur. L'occasion se présentait donc de nouveau pour redonner vie à la question spéciale des levées, et nos représentants ont avec ardeur cette occasion dans le comprendre, dans les divers bills relatifs à l'amélioration du cours du Mississippi, la reconstruction et l'extension des levées aux frais du gouvernement national.

Bien que la nécessité en fût démontrée par les faits, le congrès ne paraît pas en avoir été convaincu, et les comités ont maintenu la question dans les limites ordinaires. On s'occupera de la navigation d'une manière spéciale, et, pour cela seulement, une allocation sera proposée. Cependant, une concession bien légère a été faite. Les ingénieurs des Etats-Unis pourront construire des levées partout où ces travaux seront justifiés dans l'exécution du plan pour l'amélioration du fleuve. Ce serait le commencement de l'application du plan proposé par le capt Eads. Seulement au lieu d'être appliqué en grand, il ne le sera que sur une faible échelle, ce qui requerra quinze ou vingt ans au lieu de trois ou quatre. L'allocation sera augmentée d'un ou deux millions, addition bien insuffisante en regard des immenses travaux qu'il faudrait faire. Il paraît que sans ces derniers désastres, le congrès n'eut pas été plus généreux qu'il ne l'a été jusqu'ici. On peut, cependant, considérer ce qui sera fait cette année comme une inauguration de ce qu'il faut faire ou de ce qui se fera par la suite. C'est une admission indirecte de la nécessité des améliorations, mais dont on réduira chaque année les frais aux proportions les plus minimes jusqu'à ce que les représentants de l'Ouest au Congrès, par leur nombre et leur puissance, fassent cesser les hésitations et déterminent une fois pour toutes, aux dépens du gouvernement national, les travaux à exécuter pour la protection des Etats contre les débordements du Mississippi.

Quand ce temps viendra-t-il? Nous l'ignorons, et dans l'intervalle nos campagnes resteront exposées aux désastres qui viennent de réduire à néant la perspective si brillante qui s'offrait aux planteurs de la Basse vallée du fleuve. Ce danger est un des obstacles, et peut-être le plus grand, qui s'opposent au rapide accroissement de la population sur les bords du fleuve. Que de vastes terres seraient déjà vendues en parties brisées depuis l'abolition de l'esclavage, si le danger de l'inondation n'était pas été toujours à craindre! Ce danger est perpétuel. Une saison n'en est pas plus exempte que l'autre. On y est exposé l'hiver comme l'été, quand on sème les plantes en terre et quand ces mêmes plantes sont arrivées au quart, à la moitié, ou aux trois-quarts de leur développement. On a parlé de la fonte des neiges pour expliquer les crues extraordinaires du Mississippi, et c'est justement l'année la plus exempte de neige qui a fourni au fleuve la plus forte masse d'eau qui ait jamais roulé dans son lit. Il n'y a pas eu ce moment un seul pouce de neige dans tout le Nord-Ouest, et la terre en a été à peine blanchie pendant tout le cours de l'hiver. Donc les pluies suffisent pour faire déborder le Mississippi et ses affluents. La preuve n'en a jamais été aussi bien établie que cette fois. Or, si les pluies locales produisent cet effet, le danger est connu et l'on ne pourrait le prévenir qu'en construisant un système de digues dont la hauteur, la base et la force seraient en rapport avec le volume et la puissance du fleuve. L'Union fédérale peut faire ces digues, les Etats rivérains, à eux seuls, ne le peuvent pas.

Nouvelles brèches.

Quatre nouvelles crevasses ont été annoncées hier, et cette fois au-dessous de la ville, deux dans la paroisse St-Bernard sur les habitations Story et Fiellas et deux dans la paroisse Plaquemines sur les habitations Live Oak et Harlem. La première qui est à huit milles au-dessous de la ville, a déjà 150 pieds de large et 8 à 10 pieds de profondeur. On ne croit pas qu'on puisse la fermer; on ne croit pas même qu'on entreprenne ce travail.

La crevasse Fiellas a pu être formée, nous assure-t-on. Elle n'était qu'à six milles d'ici.

La brèche faite à la levée de l'habitation Live Oak est sur la rive droite du fleuve, à 24 milles d'Algar.

La dernière, la crevasse sur l'habitation Harlem, est sur la rive gauche à 38 milles de la ville.

M. Chas. de Lassus, commis des ingénieurs, qui nous a donné ces détails, partira ce matin pour Bâton-Rouge, où il résidera comme les autres attachés au gouvernement de l'Etat.

Ces crevasses ne prouvent pas que le fleuve ait monté. Il n'a pas varié depuis quelques jours, et n'a encore jamais atteint la marque des hautes eaux de 1874. Mais la différence est faible et s'il continue à monter à Bâton-Rouge, il ne tardera pas à monter ici.

La dernière hausse est attribuée à de fortes pluies qui sont tombées dans divers comtés de l'Etat du Mississippi, entre Vicksburg et la frontière de la Louisiane, ce qui a grossi le volume d'eau en aval, sans avoir eu la même action en amont, car les dernières nouvelles annoncent que la baisse des eaux se maintient à Helena et à Memphis.

Il y a une grande désolation dans la paroisse Pointe-Coupée et sur les bords de la Rivière Rouge. Le gouverneur a reçu des demandes de rations pour 65,000 personnes et pour 30 jours.

Secours pour les Districts inondés.

Le télégramme ci dessous relatif aux inondés nous a été communiqué par M. H. F. Hester, secrétaire de la Bourse au coton:

M. J. L. Airey, Président de la Bourse au coton:

Baton Rouge, 17 mars 1882.

Des dépêches et des lettres nous arrivent constamment de localités qui, il y a quelques jours à peine, n'avaient pas besoin de secours, mais qui sont inondées aujourd'hui par les dernières crevasses et qui se trouvent dans la détresse.

On écrit de Madison qu'il y a 12,000 personnes sans vivres et 4,000 mulets sans fourrage. Les provisions parmissent totalement épuisées. La commission nommée pour distribuer les rations du gouvernement pourra en distribuer d'autres. Il demande avec instance que des secours soient nommés pour solliciter, sans délai, des secours pour les inondés.

S. D. McENERY,
Gouverneur.

Conformément à cette invitation, le président de la Bourse au Coton a nommé le comité suivant qui se rassemblera dans la salle du comité de la Bourse au Coton samedi, aujourd'hui, à 10 heures et demie du matin.

Ad Schreiber, chairman.

S Simpson, A Stewart
J Wels, E A Parker,
S McGehee, J T Hardie,
J G Parham, E L Carrière,
M Stern.

SOUTHERN ART UNION.

EXPOSITION DE TABLEAUX.

Nous sommes prié d'annoncer que, à la demande d'un grand nombre d'amateurs, l'exposition de tableaux qui a lieu, en ce moment, rue Canal, No 203, dans les salles de la "Southern Art Union," et qui devait fermer hier soir, 17, restera ouverte une semaine de plus.

Nous profitons de cette circonstance pour engager les amateurs de peinture à faire à cette jolie galerie une visite du soir. Le système d'éclairage établi est excellent. Il a au moins l'avantage de jeter une lumière parfaitement égale sur toutes les toiles exposées, de n'en laisser aucune dans l'ombre, et de faire ressortir ces tableaux qu'il n'est pas toujours permis de saisir pendant la journée, parce qu'alors la lumière, au lieu de tomber directement du plafond dans la salle, n'y pénètre que de côté, par les fenêtres du fond.

Il y a là, d'ailleurs, une heure à passer fort agréablement, fort intelligemment, et surtout en société de compagnie, car les salles de l'Exposition sont fréquentées par l'élite de la société de la Nouvelle-Orléans. Nous espérons donc voir, à partir de ce soir, les hommes de goût affluer dans les salles de l'Exposition.

La grand'mère à sa petite fille:

—Dis donc, mon enfant, si nous rencontrions un loup?

—Oh! que j'aurais peur.

—Mais je me mettrais devant toi pour te défendre.

La petite Française battant des mains:

—Oh! oui, c'est ça, grand'maman, pendant qu'il te mangerait, j'aurais le temps de me sauver.

L'ABBÉ CONSTANTIN.

C'est le titre d'une des plus charmantes nouvelles que nous ayons lues depuis longtemps. Après avoir paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, l'ouvrage, qui aura certainement de nombreuses éditions, a été publié en volume. *L'Abbé Constantin*, écrit par Ludovic Halévy, un des romanciers les plus remarquables que possède en ce moment la France, est tout simplement un petit chef-d'œuvre, et il aura nous en sommes persuadés, beaucoup de succès auprès des lecteurs de l'*Abeille*. Nous en commencerons la publication jeudi prochain.

Bal de la Société française.—Le grand bal paré de la Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle aura lieu ce soir à Odd Fellows' Hall. Toute la colonie française de la Nlle-Orléans y sera. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour que la fête fût une des plus brillantes de la saison.

Canadiens de Orleans.—Il y aura, ce soir, dans la salle de l'Union Française, rue des Remparts, grand bal paré et masqué donné par la première compagnie des Canadiens de Orléans au profit de sa caisse de secours. Le prix du billet est de $1. Le comité chargé des préparatifs est composé de MM. Jos. Lhoté, J. Leblanc, Alfonse Garcia, Francisco, Blanchon et Jean Rivas, n'a rien épargné pour que la fête fût l'égale de toutes celles que les Espagnols résidant à la Nlle-Orléans ont déjà données et répondît à l'attente des Canadiens.

Le steamer St-Laurent est arrivé hier à New York.

Le *Picayune* dit que le comité de salut Public abandonne la partie et ne ramène. Cette association a rendu de grands services. Le comité condamne le système de procédures contre les criminels; il le dit profondément corrompu ou complètement imparfait que les coupables les plus compromis, les hoodlums et autres bandits, restent impunis. Il y a là un mal que nos autorités devraient s'empresser de faire disparaître. Avant de se dissoudre, le comité doit s'expliquer par une adresse au peuple.

Le Congrès a adopté la loi qui met un terme, pendant vingt années, à l'émigration chinoise. On ne dit pas que les habitants du Céleste Empire, établis déjà aux Etats-Unis, seront forcés de chercher un gîte ailleurs. La loi est conforme aux déclarations, (faites avec tant d'éclat par quelques-uns de nos anciens présidents,) que les Etats-Unis sont ouverts aux hommes de toutes les nationalités, sans distinction de race et de couleur. Par ce vote, au contraire à tous les antécédents de la politique américaine, le Congrès a-t-il voulu affirmer indirectement la suprématie de la race caucasienne sur les races mêlées—un sénateur de l'Ouest en a tiré cette conclusion,—en n'a-t-il cédé qu'aux plaintes exprimées par les Etats baignés par la mer Pacifique? Et maintenant, la Chine a-t-elle assez de représailles envers les Etats-Unis? Les négociants de New York, qui reçoivent du thé et des soieries de la Chine, sont sérieusement alarmés.

On ne saurait nier que protéger les 19 Etats et les trois territoires que baignent les eaux du Mississippi ou de ses affluents, ne soit œuvre plus utile, plus patriotique, que d'accorder une subvention à une ligne de steamer ou à un projet quelconque de canalisation d'un isthme. Si ce grand travail peut être fait par les efforts isolés des Etats riverains, très bien, mais la question, par le fait même des inondations annuelles, n'est-elle pas résolue dans le sens contraire? Le devoir du Congrès est donc d'adopter un système définitif, dont l'application immédiate rassurerait les inondés d'aujourd'hui contre tout danger à venir.

Les sénateurs Jones, Garland et autres, après avoir étudié les dispositions du Sénat au sujet des travaux des levées, ont confiance que la mesure qui alloue une somme pour cet objet, sera accueillie par la Chambre. Un des membres les plus influents des Etats de la Nouvelle-Angleterre a déclaré qu'il est très disposé à voter pour la loi. Cependant, on signale, d'un autre côté, le réveil de l'esprit sectionnaliste, et on assure que, dans la Chambre des Représentants, le bill des travaux sur le Mississippi rencontrera une vive opposition, qui vient surtout des Illinois.

Le sénateur Jones, de la Floride, a reçu, de la Société de Boston, une statue de deux pieds de hauteur, de Daniel Webster, comme appréciation du talent qu'il a déployé dans l'éloge qu'il a fait du grand homme d'Etat, à la célébration de son centenaire.

La propriété connue sous le nom de St. Luc Hospital, New York, 4me Avenue, a été achetée par M. McKay, de la Californie. Cet heureux millionnaire veut y élever un palais qui éclipsera en splendeur, même celui du célèbre Vanderbilt.

Le "Vicksburg Herald" dit que les bandits qui ont tenté de couper la levée dans le haut de la ville de la Nouvelle-Orléans devraient être "lynchés." Est-il un plus grand crime que d'essayer d'inonder une ville de 200,000 âmes?

Le président Nuñez, de la république de Colombie, dans son récent message au Congrès, a exprimé l'espoir que le gouvernement américain n'insistera pas sur la prétention de M. Blaine d'établir un protectorat sur le canal de Panama.

Un journal de la Californie fait le tableau suivant des employés chinois et blancs dans la ville de San Francisco:

Cigariers chinois	8,500
Cigariers blancs	179
Tailleurs chinois	7,500
Tailleurs blancs	1,000
Cordonniers chinois	5,700
Cordoniers blancs	1,100

Ceux qui, poussés par une curiosité maisaine, obtiennent de visiter Guiteau dans sa prison, savent qu'il est moins communicatif qu'autrefois. Il n'occupe pas de ses visiteurs, excepté de ceux qui lui demandent des autographes ou des photographies. Il n'aurait plus rien sur son livre. Le gardien affirme qu'il n'a dressé jamais de prières au ciel, qu'il ne lit jamais sa Bible. Depuis la fin de son procès, il engraisse; sa chair est plus colorée. Ses gardiens disent que rien, dans sa conduite ou dans ses discours, ne dénote la folie. Il ne parle jamais de sa fin prochaine.

GRAND OPERA HOUSE.—Aujourd'hui Ingomar en matinée et le Gladiateur en soirée. Ce sont les deux dernières représentations de McCullough.

THEATRE ST-CHARLES.—Humpty Dumpty sera représenté aujourd'hui pour la dernière fois en matinée et en soirée, ce dimanche, viendra le fameux Michael Strogoff qui aime son cesar, comme un bon fils aime son père, en plutôt comme un bon chien aime son maître. La pièce est à grand, à très grand spectacle. Le public du Vieux Drury en sera satisfait.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—La comédie d'Alvin Joslin qui sera donnée demain a fait courir tout le Nord et tout l'Ouest. Elle est fondée sur la visite traditionnelle du fermier traditionnel de la Nouvelle-Angleterre à la ville, et l'introduction de beaucoup de scènes et de traits risibles par le chef de la troupe, M. Davis, qui représente Joslin fait de ce spectacle un des plus amusants qu'on puisse voir. Les autres rôles sont aussi très habilement joués. Aujourd'hui les Touristes en matinée et en soirée pour la dernière fois.

Nous trouvons dans "l'Intransigeant" la touchante anecdote suivante:

M. Victor Hugues, se trouvant un soir à dîner chez Victor Hugo, presque en tête-à-tête, le rencontrait de l'avoir invité, d'une façon si intime, en dehors des réceptions ordinaires de tous les soirs.

Victor Hugo se tournant alors vers les deux autres convives, leur dit avec son bon sourire d'ancêtre:

—Mesdames, il y a ce soir deux petits-fils.

—Assurément il y en un! répondit M. Clovis Hugues, faisant allusion à Victor Hugo.

Et Victor Hugo de répliquer par ce mot charmant;

—Dites donc! Mais il me semble que je suis un peu petit, moi aussi.

Le projet de budget [pour 1883], en France.

Le tout correctionnaliste du projet de budget pour 1883, qui va être déposé sur le bureau de la Chambre des Députés a eut son absolue unanimité. Nous avons déjà montré qu'il était la réalisation du programme économique et financier formulé dans ces termes par M. le ministre des finances: ni économies, ni conversions, ni rachat des chemins de fer. Cependant était-il possible de satisfaire à cette triple condition? Il était évident, tout d'abord, qu'il ne fallait pas songer à interrompre l'exécution des travaux publics commencés depuis deux années. L'opinion publique qui ne se rend peut-être pas compte très exactement de notre situation financière,—excellente sans doute, mais qui précisément à cause de cela ne doit pas être compromise,—n'eût pas compris qu'on s'arrêtât ainsi en plein prospérité. Le désespoir eût été grande pour elle et il était nécessaire de la lui épargner. Il s'agissait donc de trouver une combinaison qui permit de continuer sans interruption les travaux commencés, mais avec des ressources qui ne seraient demandées ni à un emprunt, ni à une conversion. La solution de ce problème n'était certes pas des plus faciles. M. le ministre des finances propose la suivante.

La dette flottante se compose notamment de 17 millions que n'a pas couverts le dernier emprunt d'un milliard, de 1,199 millions de dépenses extraordinaires votées pour 1881 et 1882, de 500 millions dont a été dotée la caisse des chemins vicinaux et de 392 millions attribués à la caisse des écoles, soit au total de 2,078 millions auxquels il faut ajouter 700 millions environ constituant la dette flottante proprement dite, provenant des découverte antérieure 81 on y ajoute 921 millions que le budget prépare par M. Allain-Targé prévoyait pour les dépenses extraordinaires de 1883, on arrive à un chiffre de plus de 3 milliards. Il n'y avait pas à se dissimuler que cette situation ne pouvait se prolonger longtemps et que nécessairement une part considérable de la dette flottante devrait être consolidée par un emprunt, sous peine d'épuiser promptement toutes les ressources de trésorerie dont dispose le budget.

Le ministre des finances devait de plus se mouvoir sur un terrain limité par les conditions mêmes qu'il avait formulées lors de son entrée aux affaires. Il s'est renfermé strictement dans ces conditions en proposant de solder des crédits extraordinaires antérieurs à 1883 et montant à 1,186 millions par une création de rentes amortissables immobilières, qui seront la représentation des ressources auxquelles s'alimentera la dette flottante; c'est-à-dire les cautionnements, les avances obligatoires, les fonds de Caisses d'épargnes. On peut prévoir de ce chef pour 1883 une disponibilité totale qui dépassera 1,200 millions. Cette opération donnerait au marché financier la certitude qu'aucune émission de 3 0,0 amortissable ne sera faite avant 1882, et en 1883, puisqu'elle rendra inutile cette émission. D'un autre côté, les charges du Trésor ne seront pas augmentées, les intérêts à servir étant sensiblement les mêmes dans un cas comme dans l'autre. Reste, il est vrai, ce qui n'est pas encore consommé sur les 892 millions affectés à la Caisse des chemins vicinaux et à la Caisse des écoles. Il y sera pourvu au moyen d'une répartition sur un certain nombre d'exercices, ce qui peut se faire aisément dans un avenir où même ajourner trop longtemps les travaux.

Arrivons maintenant aux 621 millions qui figuraient dans le projet de budget de M. Allain-Targé au titre du budget sur ressources extraordinaires. Le nouveau ministre des finances s'est demandé d'abord si tous ces chiffres inscrites et prévues comme devant être dépensées en 1883 le seraient effectivement et si dès lors il n'y avait pas lieu de faire une distinction entre les dépenses nécessaires et les dépenses improbables. Il avait l'exemple des exercices de 1880 et 1881, pendant lesquels il n'a pas été dépensé pour certains travaux le tiers des sommes votées, ce qui a rendu nécessaire le report d'une année à l'autre de cette fraction. Il n'est pas douteux qu'il en soit de même pour 1882, et il y a aucun inconvénient à doter avec ces reports antérieurs 81 millions du ministère de la guerre, et 190 millions de celui du ministère des travaux publics.

Il reste 371 millions retranchés du budget sur ressources extraordinaires de 1883 on ajoute 52 millions au budget ordinaire et 40 millions aux travaux confiés à l'industrie privée, il reste 258 millions pour le budget extraordinaire des travaux publics. M. le ministre des finances ne voulant pas les demander à l'emprunt, propose d'avoir recours à une combinaison qui consiste dans le remboursement anticipé de tout ou partie des avances faites par l'Etat aux Compagnies des chemins de fer à titre de garantie d'intérêts. Nous ne voulons pas nous occuper ici des conditions dans lesquelles pourrait se faire réalisée cette opération, mais il est certain qu'elle le est des plus faciles pour peu que de côté de l'Etat comme de celui des Compagnies, on y apporte de la bonne volonté.

La question de la dette flottante est ainsi réglée sans emprunt direct et sans lui enlever l'élasticité nécessaire. Il faut encore faire remarquer la prorogation proposée pour le remboursement des bons du Trésor à long terme qui ne sont pas absorbés par le budget, de manière à alléger autant que possible la dette flottante de tout ce qui pourrait être convertie plus tard en 3 0,0 amortissable.

Le budget ordinaire des dépenses est comme nous l'avons dit augmenté d'une somme de 52 millions applicables aux postes et télégraphes, à la marine, à l'agriculture et aux travaux publics, reportés du budget extraordinaire. On doit y ajouter une diminution des ressources de 32 millions que le projet du budget déposé par M. Allain-Targé emprunté aux exodènes antérieures, soit une aggravation de 84 millions. M. le ministre des finances y a pourvu par une rectification des évaluations de recettes. Il pense qu'il y a là plus sérieux inconvénients à évaluer trop bas les recettes, car alors le mirage des plus-values entraîne à des dépenses qui, dans d'autres conditions, ne seraient pas consenties. L'initiative parlementaire qui trop souvent impose tend trouver ses charges très lourdes prétend trouver son compte et se raison d'être dans les plus-values merveilleuses que chacun s'empresse d'encompter au plus vite.

En prenant comme base d'évaluation les recettes de l'année précédente et non celles de l'année antérieure à la précédente, on arrivera au seul état de choses normal dans un pays et à une époque où les impôts de consommation tiennent la place la plus importante. On obtiendra ainsi non pas seulement les 84 millions nécessaires pour l'équilibre du budget de 1883, mais bien 85 millions 1/4. Il est vrai que ce premier budget bénéficiaire des plus-values de deux années au lieu d'une seule. Mais dès le second les choses reprendront leur cours normal, et l'on y aura gagné d'avoir des budgets sincères et ne se prêtant plus aux fantaisies. Ils n'en perdront pas moins de continuer à consacrer aux dépenses utiles toutes les sommes nécessaires, et cela sans emprunt, promettre, mais en prenant au contraire toutes les précautions nécessaires pour assurer l'avenir.

(*Le Journal des Débats*).

—Le Malakoff Bitter est une boisson à la fois agréable au goût et salutaire à la santé

—Le Société missionnaire américaine qui évangélise l'Asie Mineure compte 225 communautés, avec près de 25,000 membres, 116 ecclésiastiques, 212 instituteurs, et 383 écoles fréquentées par 9,621 enfants.

—L'orphelinat de Morija, à Webern, établissement qui dépend de l'Eglise française de Berne, a été la proie des flammes. Les 24 jeunes filles qui y étaient élevées, ainsi que le directeur et les deux sous-maîtresses ont pu se sauver ou être sauvées.

—Il se publie en ce monde, d'après les statistiques dressées par les Anglais, 34,274 journaux, qui fournissent un total de 10 milliards 500 millions d'exemplaires.

—Un membre de la Chambre des députés portugaise a présenté, le 23 février, à cette assemblée une proposition d'alliance entre l'Espagne et le Portugal. Il a dit que les deux nations unies, n'ayant à redouter aucune agression, pourraient réduire leur armée et leur marine au service indispensable pour la défense des colonies: Lisbonne et Porto deviendraient les centres principaux des relations avec le Brésil et les Républiques américaines.

L'émigration Française en Louisiane.

Pointe Coupée, La, ce 11 mars 1882.

A MM. les Rédacteurs de l'*Abeille*,

Messieurs et amis,

J'ai reçu tout récemment de Monsieur N. Lafargue, de Bordeaux, la lettre ci-jointe, qui me paraît être d'un intérêt particulier. J'ose vous prier de lui trouver place dans les colonnes de votre journal, si dévoué à toutes les questions affectant la prospérité de notre Etat.

Monsieur Lafargue m'est spécialement recommandé par des amis et parents de France. Je suis convaincu que son concours sidéralt et fluidiserait l'émigration française en Louisiane; que personne, mieux que lui ne saurait mener à bonne fin une entreprise ayant pour but la colonisation de travailleurs méridionaux permanente et active à Bordeaux.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mon entière considération.

CHARLES PARLANGE.

Bordeaux, 19 février 1882.

Monsieur Chas Parlange, sénateur de la Louisiane.

Monsieur,

Tout le monde, comme Mr l'abbé Naulleau, M. Chs Ecoudier et votre serviteur; tout le monde, dis-je, doit se rendre à l'évidence. La Louisiane, par son sol fertile, doit et peut produire tout ce qui se récolte en Europe. Les bras manquent.

Les 2,3, au moins, du sol louisianais sont incultes, faute de bras. L'émigration est donc nécessaire; toute la difficulté est d'y arriver.

Pour atteindre ce but, il est indispensable que vous ayez un agent dévoué et intéressé lui même, en Louisiane, au siège de cette entreprise. Il faut que l'agent de Bordeaux, Bryan, qui peut fournir des émigrants en quantité, puisse se déplacer, et seche choisir les jours de fêtes des localités, forces, marchés, dans les bourgs, enfin les moments propices au recrutement des colons; de plus, dans chaque localité, ordre des agents sérieux [leur accordant une prime par émigrant], qui peuvent, par leur influence, décider ces derniers à s'expatrier. Les deux premières années seront difficiles, mais, après, cela marchera beaucoup mieux.

D'un autre côté, il faudrait pouvoir déterminer aux émigrants les avantages qu'ils auraient dans l'avenir. Toujours d'après mes renseignements, prix à de très bonnes sources, dans la Gironde, les Charentes et les Pyrénées, il faudrait pouvoir offrir à chaque famille d'émigrants de 10 à 12 hectres de terre, qu'elle pourrait cultiver laissant, entre deux familles, une langue de terre qu'elles pourraient ensuite ajouter à leurs propres fermes pour leur faciliter l'agrandissement, par la raison que les ayant gagnées elles mêmes, elles engagent les membres de leur famille à venir les rejoindre à elles, et aider par ce fait à l'émigration.

Qui veut la fin veut les moyens. Il faudrait aussi pouvoir garantir aux émigrants une année d'existence pour attendre les premières récoltes, — et pour cela le logement, la vie, les outils, enfin les moyens nécessaires pour une année [le propriétaire serait remboursé par des journées de travail comme cela se fait en Europe par nos fermiers], et pouvoir leur donner la perspective de devenir propriétaires, pour leur demande, à un prix déterminé d'avance. Il y a plus de 30 ans que je tiens ce raisonnement à des parents et amis, MM. Valery Haranq et Traimond Landry, de Donaldsonville.

Dans le morcellement des habitations il serait urgent, je crois, de conserver, comme point central et de ralliement, l'usine existant aujourd'hui, soit pour le sucre, soit pour le coton, afin que l'émigrant sait la facilité de cultiver soit le coton, soit le sucre, sur une partie de ses terres bordant la dite usine, sachant que, en l'alimentant, il puisse trouver facilement l'écoulement de son produit. Voyez certains que nos émigrants cultivateurs le sucre et le coton aussi bien que vos nègres sinon beaucoup mieux. C'est déjà démontré.

Il faut, par l'émigration, tout en conservant les produits actuels de la Louisiane et leur faisant produire davantage par la culture de bras vigoureux, il faut, dis-je, un concours, introduire en Louisiane la culture d'Europe, surtout du Midi. Elle possède tout pour y arriver. Elle prédaira. Il ne manque que les bras. L'émigration peut seule remplir ce vide.

Cherchons donc, comme premier produit, le sucre, le coton, le tabac, le riz, et, dans l'émigration, ajoutons y la culture de la vigne, de l'olivier, du pommier breton et normand, qui donneront à la Louisiane, 1° le vin, 2° l'alcool, 3° l'huile; et enfin, le cidre et autres produits, qu'elle peut récolter sur son sol fertile, ce qui lui permettrait, en partie, de se passer de l'Europe pour son alimentation, résultats que vous n'obtiendrez que par l'émigration.

Résumons, par ce fait vos produits actuels seront, au bas mot, un tiers plus forts sinon doubles, et de plus, votre sol sera enfin livré à la culture qui produire à la Louisiane 75,00 de plus qu'aujourd'hui, les 2,3 de votre sol étant incultes.

Mais vous n'obtiendrez ce beau et sûr résultat, que par l'émigration.

Veuillez agréer, Monsieur, mes cordiales civilités.

N. LAVARGUE,
Propriétaire en Louisiane.
57 rue St. Sernier, Bordeaux.

P. S. Le propriétaire prudent doit, en divisant sa propriété, savoir s'en conserver une notable partie entourant sa résidence, et qu'il pourra faire cultiver à son goût par les fermiers où autres.

La culture de l'olivier, des pommiers, et autres des mêmes pour l'élevage des vers à soie, peut, sans porter aucun tort aux autres récoltes, se faire dans la vigne, les champs de blés, etc., etc., [Ajoutons donc, c'est un surcroît de récolte, sans perte de terrain; avec ce motif d'agir l'usine centrale est celle existant aujourd'hui, et sans frais nouveaux.

—Ceux qui ont essayé du Malakoff Bitters ont le plus grand éloge comme tonique sont-ils eux.

Le doux hiver dont nous jouissons cette année n'est guère favorable aux patineurs et aux amateurs de gibier de passage.

Un gardaient de cour demandait des canards sauvages.

—L'hiver n'est pas assez rigoureux, lui répondit-on.

—Mais j'en ai vu voler des bandes!

—Oh! oui, mais vous devez savoir M. le président que tous ceux qui volent ne sont pas pris.

—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de la maison F. W. Wernicke qu'ils trouveront à une des pages intérieures du journal. A ceux qui ne connaissent pas cette maison, nous dirons qu'elle s'est acquise une réputation des plus enviables par ses parfaites loyauté dans ses relations d'affaires avec le public, les excellents articles qu'elle vend, et surtout, les prix modérés auxquels elle les vend.

Des nombreux instruments que vend M. Wernicke, le piano Chickering est le meilleur. Connu depuis soixante ans, il jouit en premier lieu de son timbre riche et sympathique, et en second lieu, le toucher, le travail, la durée et le style du meilleur marché. M. Wernicke vend aussi le piano Haines dont je me sert. Paisi dans un chaud climat voyageant. Les prix de la maison sont modérés et par conséquent au meilleur marché. Les conditions de vente sont de 25 dollars par mois.

Avis important. Quelques mots d'avertissement. Nous désirons avertir aujourd'hui les intéressés que toutes les personnes qui vendent ou qui vendront maintenant un remède appelé "Clayton & Russell's sulphurated Seaweed Bitters" mis sur le marché par Adam & Co., de New York, sont poursuivies devant les tribunaux et forcées à cesser la vente de ce article, a été déclaré par la Cour du Circuit des Etats-Unis, pour le District de Sud, New York, dans une décision rendue le 15 février 1882, devant le juge Blatchford, en février 1882, comme étant une imitation frauduleuse du Seaweed Bitters de Hostetter, et ce juge a accordé contre le dit Adam & Co., pour violation de droit, une mesure de commerce en l'espèce. Le principe de cette décision étant d'une application avec une égale force à tout article des Etats-Unis, dont l'objection a des traits généraux de ressemblance avec quelque marque de commerce, aussi bien qu'au remplissage de nos vieilles bouteilles avec une matière semblable ou de la vente en gros de ces mêmes bouteilles, et de la mise en circulation de circulaires, nous n'hésitons pas à donner le résultat de la fraude ainsi que les autorités des Cours de la Nlle-Orléans, de St-Louis, de New York et d'autres villes.

HOSTETTER & SMITH.

Pittsburg, mars, 1882.

THE WASHINGTON EXCHANGE.

10 Rue St Charles,

vous fermé pendant quelques jours pour cause de réparations et sera rouvert Lundi soir, 20 courant, à 8 heures, par

L. SCUPPEY, de No 1 à rue Commerciale.
Un débit de Cigares de première classe se trouve à l'entrée du café.
15mar—6f

Le fête de St-Joseph étant une de celles que célèbre l'Arch confrérie des "Mères Chrétiennes," la messe de la compagnie No 167 rue Gravier, LUNDI, 20 mars 1882 à 10 heures du matin dans le but de réaliser la vente de la propriété.

WM S. B. HEVEY,
Secrétaire.
18 mars

Jolies maisons de résidence sur les bords de la mer.

LA